



Accord de vente de bar mal passer payer a 50%

Par **blondin6450**, le **23/11/2009** à **00:41**

Bonjour,

j ai vendu mon bar une sertene somme . L acheteur ma proposer pour des causes de reduction de frai de notere de me payer 50 % en desous de table pour diverce reson ca l arrenger.

cette personne etait tres gentille limitee devenu un copain .

une fois la vente signer il ne veut plus me donner les 50% resten .

etand devenu une personne que j appresier je lui fesser entierement confience et je ne lui et pas demender de lettre ni aucun justificatif comme quoi il me devait c est 50 % et maintenant il ni cette accord .

je suis deseperé . existe t il un recours , une solution pour qu il me donne se qu il me doit .merci de me venir en aide je ne sais plus quoi faire